

Réunion du conseil des maires de la MRC Avignon, Pointe-à-la-Croix, le mercredi 9 septembre 2020, 20 h

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est
M. Guy Gallant, maire de St-Alexis-de-Matapédia
Mme Françoise Gallant, représentante de L'Ascension-de-Patapédia
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Christian LeBlanc, maire de Maria
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présente :

Mme Rachèle Leblanc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil des maires du 19 août 2020;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil des maires du 28 août 2020;**
- 4. Rapports financiers MRC :**
 - 4.1 Activités « Fonctionnement », « FLI » et « FLS » :
 - 4.1.1 Adoption du rapport financier au 30 juin et des déboursés pour les mois de mai et juin 2020;
- 5. Aménagement du territoire :**
 - 5.1 Certificat de conformité – Municipalité de Maria;
- 6. Ventes pour taxes MRC :**
 6. 1 Report de la vente pour taxes (29 octobre 2020);
- 7. Développement social :**
 - 7.1 Maison de la Famille Avignon (MFA) – Projet d'éveil à la lecture;
 - 7.2 Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac (CAB) – Je me raconte : « Tranche de vie des aînés »;
 - 7.3 Coordination de la démarche Nourrir Notre Monde;

8. Ressource en communications;

9. Préfet élu au suffrage universel;

10. Période de questions;

11. Levée de l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CM 9 septembre 2020*. 1 page.

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
et résolu unanimement

CM-2020-09-09-164

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MAIRES DU 19 AOÛT 2020

Document déposé :

MRC AVIGNON. *PV CM 19 août 2020*. 7 pages.

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

CM-2020-09-09-165

d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil des maires du 19 août 2020.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MAIRES DU 28 AOÛT 2020

Document déposé :

MRC AVIGNON. *PV CM 28 août 2020*. 2 pages.

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2020-09-09-166

d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil des maires du 28 août 2020.

4. RAPPORTS FINANCIERS MRC

4.1 Activités « Fonctionnement », « FLI » et « FLS »

4.1.1 Adoption du rapport financier au 30 juin et des déboursés pour les mois de mai et juin 2020

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Rapports financiers au 30 juin 2020*. 69 pages.

CM-2020-09-09-167

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

d'adopter le rapport financier au 30 juin et les déboursés pour les mois de mai et juin 2020.

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 Certificat de conformité – Municipalité de Maria

Document déposé :

MUNICIPALITÉ DE MARIA. *Règlement n° 562-20*. 4 pages.

Résolution n° CM-2020-09-09-168 concernant un certificat de conformité à la Municipalité de Maria pour le règlement n° 562-20;

CONSIDÉRANT le règlement n° 562-20 de la Municipalité de Maria;

CONSIDÉRANT les articles pertinents de la L.A.U.;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-09-09-168

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon délivre un certificat de conformité à la Municipalité de Maria pour le règlement n° 562-20 concernant la modification de la grille des spécifications de la zone 36, la modification de la superficie maximale totale des bâtiments accessoires et la modification des dispositions concernant les enseignes publicitaires.

ORIGINAL : Municipalité de Maria, M. Thomas Romagné, directeur général

c. c. MRC Avignon, M. Guillaume Allard Therrien, géomaticien et aménagiste par intérim

6. VENTE POUR TAXES MRC

6.1 Report de la vente pour taxes (29 octobre 2020)

Résolution n° CM-2020-09-09-169 concernant le report de la vente pour taxes de la MRC Avignon

Étant donné la situation actuelle, il est opportun de reporter la vente pour taxes qui était prévue le 10 septembre 2020;

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CM-2020-09-09-169

Que la MRC Avignon reporte la vente pour taxes le 29 octobre 2020 au Centre polyvalent de Pointe-à-la-Croix à 10 h.

ORIGINAL : MRC Avignon, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

Suivi : Aviser les propriétaires concernés que la date a été changée et aviser également les municipalités pour informer leurs citoyens. De plus, un avis public sera disponible à l'entrée du bureau de la MRC et sur le site Internet.

7. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

7.1 Maison de la Famille Avignon (MFA) – Projet d'éveil à la lecture

Document déposé :

PARADIS, MATTHIEU. *Projet d'éveil à la lecture – MFA - Fiche d'information – Fiche d'action – Modèle de résolution.* Date N/D. 7 pages.

Résolution n° CM-2020-09-09-170 concernant l'octroi de financement du développement social Avignon à des initiatives d'organismes du territoire liées au plan de communauté 2020 – 2021 - MFA

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est tributaire d'une enveloppe de financement issue de la FLAC à travers la démarche en développement social;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a comme prérogative l'adoption finale des actions proposées par les différentes instances de la démarche en développement social;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite soutenir les organismes communautaires qui œuvrent en première ligne au maintien de services essentiels à la population;

CONSIDÉRANT l'adoption par le Comité Territorial en Développement Social (CTDS) de la démarche Avignon du projet;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-09-09-170

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon :

- 1) Autorise le décaissement de 2 236.54 \$ du fonds de la FLAC pour le projet Éveil à la lecture de la Maison de la famille Avignon, recommandé par le CTDS;
- 2) Autorise le dépôt du projet Éveil à la Lecture de la Maison de la famille Avignon au montant de 29 728.50 \$ à l'Alliance pour la Solidarité et l'Inclusion Sociale en Gaspésie;
- 3) Autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Rachèle Leblanc, à signer le protocole d'entente entre la MRC et la Maison de la famille Avignon.

ORIGINAL : MRC Avignon, M. Matthieu Paradis, agent de développement social

c. c.

MRC Avignon, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
MRC Avignon, Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration
Regroupement des MRC de la Gaspésie, Mme Anick Truchon, adjointe à la coordination

7.2 Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac (CAB) – Je me raconte : « Tranche de vie des aînés »

Document déposé :

PARADIS, MATTHIEU. *Je me raconte : « Tranche de vie des aînés » - Fiche d'information – Fiche besoin financier – Modèle de résolution.*
Date N/D. 6 pages.

Résolution n° CM-2020-09-09-171 concernant l'octroi de financement du développement social Avignon à des initiatives d'organismes du territoire liées au plan de communauté 2020 – 2021 - CAB

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est tributaire d'une enveloppe de financement issue de la FLAC à travers la démarche en développement social;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a comme prérogative l'adoption finale des actions proposées par les différentes instances de la démarche en développement social;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite soutenir les organismes communautaires qui œuvrent en première ligne au maintien de services essentiels à la population;

CONSIDÉRANT l'adoption par le Comité Territorial en Développement Social (CTDS) de la démarche Avignon du projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

CM-2020-09-09-171

Que la MRC Avignon :

- 1) Autorise le dépôt du projet *Je me raconte : tranches de vie des aînés du Centre d'action bénévole Ascension - Escuminac* au montant de **16 512 \$** à l'Alliance pour la Solidarité et l'Inclusion Sociale en Gaspésie
- 2) Autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Rachèle Leblanc à signer le protocole d'entente entre la MRC et *le CAB Ascension – Escuminac*.

ORIGINAL : MRC Avignon, M. Matthieu Paradis, agent de développement social

c. c.

MRC Avignon, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
MRC Avignon, Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration
Regroupement des MRC de la Gaspésie, Mme Anick Truchon, adjointe à la coordination

7.3 Coordination de la démarche Nourrir notre monde

Document déposé :

PARADIS, MATTHIEU. *Coordination de la démarche Nourrir notre monde - Fiche d'information – Fiche d'action – Modèle de résolution.*
Date N/D. 6 pages.

Résolution n° CM-2020-09-09-172 concernant l'octroi de financement du développement social Avignon à des initiatives d'organismes du territoire liées au plan de communauté 2020 – 2021 - NNM

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est tributaire d'une enveloppe de financement issue de la FLAC à travers la démarche en développement social;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a comme prérogative l'adoption finale des actions proposées par les différentes instances de la démarche en développement social;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite soutenir les organismes communautaires qui œuvrent en première ligne au maintien de services essentiels à la population;

CONSIDÉRANT l'adoption par le Comité Territorial en Développement Social (CTDS) de la démarche Avignon du projet;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-09-09-172

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon :

- 1) Autorise le dépôt du projet *Coordination de la démarche Nourrir Notre Monde de Baie des Chaleurs Active et en Santé (BDCAS)* au montant de **58 280 \$** à l'Alliance pour la Solidarité et l'Inclusion Sociale en Gaspésie;
- 2) Autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Rachèle Leblanc, à signer le protocole d'entente entre la MRC et *Baie des Chaleurs Active et en Santé*.

ORIGINAL : M. Matthieu Paradis, agent de développement social

c. c.

MRC Avignon, Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
MRC Avignon, Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration
Regroupement des MRC de la Gaspésie, Mme Anick Truchon, adjointe à la
coordination

8. RESSOURCE EN COMMUNICATIONS

Document déposé :

BUÉVOZ, AUDE. *Coordination campagne d'attractivité et communications MRC - Fiche d'information – Offre d'emploi – Évaluation des besoins en communications.* Date N/D. 7 pages.

Résolution n° CM-2020-09-09-173 concernant la ressource en communications

CM-2020-09-09-173

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

Que le conseil des maires de la MRC Avignon :

- 1) autorise l'affichage du poste de Coordonnatrice ou Coordinateur de la campagne d'attractivité et responsable des communications dès que les travaux préliminaires à cet affichage seront aboutis;
- 2) autorise la création d'un comité de sélection afin de choisir la ressource qui correspondra le mieux aux exigences du poste.

ORIGINAL : MRC Avignon, Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques

c. c. Mme Rachèle Leblanc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

9. ÉLECTION DU PRÉFET AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Il y a discussion sur le sujet. Globalement :

- Il est mentionné de fixer une date pour discuter de ce sujet avant le budget de 2021. La rencontre à venir devrait se tenir avant novembre pour prévoir les impacts budgétaires de cette décision;
- M. Yvan St-Pierre souhaite fixer une date de séance spécifique de travail le 6 octobre prochain pour une discussion à la prochaine rencontre publique.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une demande est faite au niveau de la disponibilité des documents sur le site internet de la MRC (liens avec l'ordre du jour), lors des séances du conseil des maires.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
QUE l'assemblée soit levée.

CM-2020-09-09-174

Le préfet,

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Mathieu Lapointe

Rachèle Leblanc